

Mme PASCALE FLEURY :

O.K., merci.

2690 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant madame Violaine Cousineau, s'il vous plaît. Bonjour Madame!

2695 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Bonjour! C'est bon?

LA PRÉSIDENTE :

2700 Allez-y.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2705 Donc Violaine Cousineau, j'ai été mandatée par le Conseil des commissaires de la CSDM lors du dernier conseil fin septembre pour venir vous présenter le mémoire CSDM et la position du conseil. Vous verrez qu'à la fois le mémoire et puis en annexe, les ajouts qui ont été faits au moment du Conseil des commissaires, qui sont aussi tout aussi importants que ce qu'il y a dans le mémoire.

2710 Donc peut-être les préoccupations en deux volets. La question vraiment des écoles, la question primordiale des écoles, puis ensuite les questions plus générales que se pose la CSDM comme acteur social de la métropole.

2715 Donc vous ne serez pas surpris d'entendre que la CSDM souhaite que bien en amont de tous les projets de développements domiciliaires, on pense à la question des écoles. Dans le

2720 Sud-Ouest ici, on entrevoit peut-être la lumière au bout du tunnel dans le psychodrame Griffintown – Griffintown, c'est dans mon secteur comme commissaire scolaire – donc c'est des années et des années de batailles qu'on a dû mener avec les citoyens, avec les organismes de ce secteur-là pour réparer des erreurs, l'erreur de planification au moment où le quartier s'est développé.

2725 Donc là, je vous dis on entrevoit la lumière au bout du tunnel. On vient d'avoir un début de oui de peut-être du gouvernement, mais, *mon Dieu*, quelle bataille!

2730 Alors, le fameux Griffintown, ça doit être un « plus jamais » pour tous les secteurs en développement. On pense avoir maintenant l'écoute à la fois de la Ville et du gouvernement, on voit Blue Bonnets en train de se développer, le secteur de la Molson, bon, il y en a du développement qui se fait actuellement et on ne peut plus développer en se disant : « Les enfants iront dans les places qu'il reste dans les écoles des quartiers adjacents. » Ça ne fonctionne pas. Ce n'est pas une façon de développer un milieu de vie et on ne peut plus compter sur ces espaces-là, les quelques espaces résiduels qu'il y a dans nos écoles.

2735 Je vous dirais que dans le Sud-Ouest, c'est un des rares quartiers de la ville où il y a dans les écoles des espaces résiduels mais qui sont actuellement remplis par les débordements du reste de la ville. C'est vrai et au primaire et au secondaire. Les écoles du Sud-Ouest accueillent le débordement des enfants du centre-ville, des enfants de l'accueil, puis d'aussi loin que Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. L'école secondaire Saint-Henri, elle est à presque pleine capacité des enfants du nord. On ne voit pas de ce côté-là à quel moment on viendra à bout de ces problèmes de capacité d'accueil. Jusqu'à l'année dernière, je vous dirais que les besoins de la métropole sont dix fois plus importants que ce que le gouvernement accorde comme construction et agrandissement d'écoles.

2745 Donc je vous le mentionne pour vous dire que les écoles du Sud-Ouest n'ont pas fini de servir d'espace de débordement. Donc si nous devons planifier de nouveaux espaces de vie,

nouvelle planification domiciliaire, il faut que ça vienne avec des écoles. Ne comptons pas sur ce qu'il reste.

2750 On ajoute évidemment, pour le développement du secteur Bridge-Bonaventure toute la problématique du secteur fortement enclavé – ça doit être le mot que vous avez le plus entendu ici, j'imagine, dans le cours des consultations – caractère très enclavé du secteur, qui fait en sorte que demander à des enfants qui habiteraient, imaginons, autour du bassin Peel, de marcher jusqu'aux écoles les plus proches qui sont celles de Pointe-Saint-Charles, Jeanne-
2755 LeBer, Charles-Lemoyne, ça n'a pas de sens. C'est une invitation aux accidents. On ne peut pas non plus se dire que ça va reposer sur les épaules des parents de déplacer des enfants. La CSDM, vous l'avez dans le mémoire, elle a des règles. Moins d'un kilomètre de distance, jusqu'en 3^e année, les enfants doivent marcher jusqu'à l'école. 1.6 kilomètre à partir de la 4^e année, ils doivent marcher. Après, c'est l'autobus scolaire. Mais donc c'est encore des véhicules
2760 qui sont sur la route et on n'est pas en train pendant ce temps-là de construire des espaces de vie.

Donc on vous invite plus que fortement à penser dès maintenant à la question d'une réserve foncière, ce qu'on aurait dû au Children's, ce qu'on aurait dû faire, mon Dieu, à tant
2765 d'endroits pour s'éviter à Griffintown, pour s'éviter les problèmes qu'on est en train de vivre dans ces secteurs-là, donc penser à des réserves foncières pour des écoles à la fois primaires et secondaires.

Au primaire, les règles de transport, ce sont celles que je vous ai nommées et qui sont
2770 dans le mémoire CSDM; au secondaire, les enfants ne sont pas véhiculés en ville en transport, ils doivent se déplacer eux-mêmes.

La personne qui parlait juste avant moi vous a expliqué à quel point dans le Pointe-Saint-Charles, même actuel, c'est déjà un problème l'accès à une école secondaire. Il y a des parents
2775 mobilisés de très longue date ici pour demander à la CSDM d'abord une offre pour la

2780 scolarisation des élèves au secondaire dans le quartier. La polyvalente qui dessert Pointe-Saint-Charles, c'est Saint-Henri. Elle est loin, difficilement accessible en transport en commun. Il est vrai, comme le disait la personne qui était là avant moi qu'il y a une école dans la commission scolaire adjacente, Marguerite-Bourgeoys, qui est beaucoup plus près.

2785 Je vais ajouter – c'est de l'information neuve, les gens ne sont probablement pas au courant – dans le projet de loi numéro 40 qui vient d'être déposé par le ministre de l'Éducation, qui va être adopté sous peu, on s'y attend, il y a une clause de ce projet de loi là qui dit que les commissions scolaires maintenant vont devoir permettre aux élèves d'être scolarisés dans une autre commission scolaire, si les familles en font la demande. Donc la CSDM serait désormais dans l'obligation de permettre à des jeunes d'être scolarisés, par exemple, à Monseigneur-Richard à Verdun, mais – oui, c'est nouveau, grosse nouvelle pour les gens en arrière de moi – mais, par contre, la commission scolaire d'accueil n'est pas obligée d'accueillir ces jeunes-là, si elle n'a pas l'espace suffisant pour les scolariser. Et c'est ce qui se passe actuellement à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, comme à la CSDM, ils sont aussi en débordement, et déjà, ils renvoient des gens qui sont chez eux, ils les renvoient dans notre secteur.

2790
2795 Donc ne comptons pas sur Monseigneur-Richard. Saint-Henri, c'est un problème de longue date. Profitons donc de ce qui nous est offert dans le secteur Bridge-Bonaventure pour faire d'une pierre deux coups : éviter – il y a des gens qui seront encore plus à l'est de Pointe-Saint-Charles – de vivre les problèmes que vivent déjà ceux qui sont à l'ouest du quartier; et réglons en même temps un problème qui existe de longue date pour Pointe-Saint-Charles, donc pensons aussi à une école secondaire.

2800 Je précise qu'on peut imaginer dans un même bâtiment la cohabitation du primaire et du secondaire. Ça existe en ville, *l'École Face* fonctionne de cette façon-là, *l'École Le Vitrail* dans Rosemont fonctionne aussi de cette façon-là. Ce sont des modèles qu'on peut imaginer du primaire, secondaire, dans un même bâtiment.

2805 Dans son mémoire, la CSDM met l'accent aussi sur l'importance de passer à la

2810 mutualisation des espaces. Quand on pense bibliothèque, plateau sportif évidemment, on essaie de ne plus penser en double et en silo, mais de se dire que ce sont des infrastructures citoyennes qui doivent être partagées et par les municipalités et par le milieu scolaire. Donc sur la question des écoles, je vous ai dit ce qui me semblait le plus urgent de vous dire.

2815 Et, ensuite, pour des préoccupations plus larges qu'à la CSDM, je vous disais, comme acteur social, vous verrez dans le mémoire aussi des préoccupations quant à la question du type de logement qui sera développé dans ce secteur-là. On sait que déjà il y a une pression sur les quartiers du Sud-Ouest, en lien avec la transformation des milieux, ce qu'on appelle aussi l'embourgeoisement, en lien avec le développement de Griffintown, une difficulté à assurer la rétention des familles et notamment des familles défavorisées dans nos quartiers.

2820 Est-ce qu'on va encore risquer d'accentuer les difficultés qui sont vécues dans nos quartiers ou est-ce qu'on est capable de réfléchir à une offre de logement absolument nécessaire et qui va permettre de maintenir une mixité sociale – on le sait que c'est un facteur essentiel, crucial de la réussite scolaire, la mixité sociale. Donc c'est sûr que si on s'en allait vers des projets de logements de grand luxe, on causerait un réel problème aux résidents actuels de
2825 Pointe-Saint-Charles, on accentuerait un problème qui est déjà très vif dans nos milieux.

Et toute la question qu'a travaillée Action-Gardien dans son mémoire de l'accès à l'eau, oui, c'est un problème pour les résidents actuels de Pointe-Saint-Charles, pour les enfants du quartier. Ça en sera un s'il y a du logement aussi qui se développe dans ce nouveau secteur.

2830 Je vous mentionnerai qu'on incite de plus en plus à la commission scolaire, les milieux, les écoles, à penser, notamment lors des journées pédagogiques, lors des sorties, penser à des activités qui se font en ville. Donc penser utiliser le plus possible les infrastructures, notamment sportives, les espaces verts qui existent en ville, pour minimiser les coûts de transport, permettre
2835 au plus grand nombre d'avoir accès à ces activités-là plutôt que de viser systématiquement des sorties à l'extérieur de la ville.

2840 Beaucoup de milieux école ont cette préoccupation-là, à la fois sur le budget des familles, mais aussi pour des questions écologiques de se dire, bien oui, on va essayer de maximiser l'utilisation de nos infrastructures urbaines. Mais, pour pouvoir faire ça, il faut qu'on y ait accès à nos infrastructures. C'est vrai que c'est accès quasi impossible actuellement à partir de Pointe-Saint-Charles, et au canal et au fleuve – au fleuve, c'est impossible malgré qu'on soit à quelques centaines de mètres du fleuve. Donc, encore là, oui, la CSDM a cette préoccupation-là portée aussi par les acteurs du milieu de se dire : « Ménageons des espaces de qualité, des espaces d'accès à l'eau. »

2850 Et dernière inquiétude, s'il y avait des projets majeurs qui devaient se développer dans ce secteur-là, qui devaient conduire à une augmentation importante de la circulation automobile, qui est déjà un problème très important, qui devait faire pression sur le coût du logement, qui devait nuire à la rétention des familles, donc des projets qui ne soient pas d'abord et avant tout destinés au bénéfice des résidents du secteur, mais oui, la CSDM y verrait un grand risque pour nos milieux. Merci à vous.

2855 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame Cousineau. J'aurais deux questions. Une qui est plus technique. Vous disiez tout à l'heure qu'il y avait besoin d'une école secondaire dans le secteur pour Pointe-Saint-Charles. C'est une proposition qu'on a entendue à plusieurs reprises. Avez-vous des projections de clientèle, si je peux m'exprimer ainsi?

2860 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Pour le secondaire?

2865 **LA PRÉSIDENTE :**

Pour le secondaire, oui.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2870

C'est complexe.

LA PRÉSIDENTE :

2875

Oui.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2880

Je pourrais vous avoir des chiffres, puis vous les donner.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, si c'est possible.

2885

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

Des chiffres en provenance de la CSDM.

LA PRÉSIDENTE :

2890

Même si ça couvre plus large, comme entre autres tout l'arrondissement du Sud-Ouest, mais j'aimerais ça qu'on ait des données.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2895

Donc je demanderai à nos services de vous les acheminer. Ce sont les chiffres du primaire qui permettent de pronostiquer évidemment combien exactement, c'est ça, combien

2900 d'élèves risquent d'arriver au secondaire dans les années qui viennent. Et, ensuite, je vous dirais ce qui est complexe, c'est que dans les règles gouvernementales, le gouvernement considère que nous devons être capables de faire circuler les élèves dans un rayon de 20 kilomètres à partir de leur résidence.

2905 Donc, jusqu'à maintenant, le gouvernement faisait la sourde oreille quand on lui demandait des constructions d'écoles secondaires parce qu'il disait : « Bien, mettez-les dans le métro, puis envoyez-les dans l'est de la Ville complètement, bon, même si vous habitez dans l'ouest. » Cette logique-là, bien, oui, c'est ça, commence à tirer à sa fin, exactement, d'autant plus que les écoles secondaires sont bondées.

2910 Donc très récemment, il y a eu des agrandissements qui ont été autorisés à l'école Lavoie dans le nord, à Sophie-Barat aussi, mais c'est les premières fois que le gouvernement accepte de toucher au secondaire.

2915 Donc c'est pour ça que je vous dis on peut vous donner un ordre de grandeur de la population au secondaire, puis en même temps, dans les règles du jeu actuelles, le gouvernement va continuer à nous dire : « Bien, envoyez-les au bout de la ville. » Même si ce n'est pas une façon de construire des milieux de vie du tout.

LA PRÉSIDENTE :

2920 Parfait. Ma deuxième question porte sur la mixité sociale. Vous l'avez évoquée entre autres comme grande réussite scolaire dans les quartiers ou les arrondissements ou les secteurs, peu importe comment on l'appelle. Vous avez dit aussi que vous étiez, comme commissaire, vous couvriez aussi Griffintown?

2925 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Oui.

2930 **LA PRÉSIDENTE :**

Quelle est votre analyse de la situation dans Griffintown en termes de mixité sociale?

2935 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Il reste du logement social à construire, hein?

LA PRÉSIDENTE :

2940 Oui.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2945 Oui, qui va être un morceau important. Et l'école va être ce lieu-là où devront et voudront cohabiter des familles issues de milieux très diversifiés. Actuellement, c'est une catastrophe. Le développement de Griffintown, alors qu'il y a qu'une seule école privé, primaire, donc le message qu'on lance, c'est : pour habiter Griffintown, il faut avoir de l'argent parce qu'il faut être capable d'envoyer ses enfants au privé, sinon, on va vous mettre dans un autobus scolaire, puis vous allez être dans un autre quartier qui n'est pas du tout votre quartier d'appartenance.

2950

À un moment donné, on le sait, je suis en contact avec assez de gens là-bas, ça devient l'œuf et la poule. Le désir de s'implanter dans un quartier dépourvu d'école, bien, n'est peut-être pas là parce qu'on se dit on ne sera pas capable de toute façon de se payer le privé, allons pas à cet endroit-là. Donc c'est ça, on entre dans le jeu de l'œuf et de la poule.

2955

Donc, je pense que le jour... Il y aura probablement, comme je vous dis, le gouvernement a autorisé – il appelle ça un 10 %, c'est un nouveau système – mais il octroie 10 % d'un éventuel montant pour la construction d'une école qui doit servir à développer le projet lui-même, les plans et devis. Il y a deux terrains, qui sont confidentiels, on ne peut pas les nommer, mais deux

2960

terrains pour lesquels des promoteurs déjà ont soumis des propositions à la CSDM. Ces deux propositions-là sont actuellement en analyse, mais je ne peux pas vous dire exactement où sont ces deux terrains-là, comme je viens de vous le dire, mais au moment où cette école dans X années finira par ouvrir ses portes, bien, ça sera là, le lieu de cohabitation de populations diversifiées qui existeront dans Griffintown. Il y a du logement de luxe, bien, il y a du logement social aussi qui s'est construit.

2965

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Questions?

2970

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui. Lorsque vous évoquez justement votre bataille autour de Griffintown, qui est quand même à côté, qu'il y a peut-être une ouverture, et je comprends que vous ne puissiez pas dévoiler des informations en négociation, mais la seule chose, est-ce que vous parlez d'écoles primaires ou secondaires? C'est quel niveau?

2975

LA PRÉSIDENTE :

Primaire.

2980

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

Primaire seulement, exactement. Pour Griffintown, ce sera primaire seulement.

2985

M. DAVID HANNA, commissaire :

Primaire? Bon, c'est ce que j'avais compris. D'accord. Alors, pour revenir à notre secteur Bridge-Bonaventure, vous convenez qu'une école secondaire, ça prend beaucoup de place. Et

2990

2995 les deux écoles que vous avez citées, donc polyvalente Saint-Henri, puis ensuite Monseigneur-Richard à Verdun, que vous nous informez que c'est passablement plein. Bon, donc, on saisit, je pense, l'objectif. Mais avez-vous quand même des normes quant à placer des écoles dans des secteurs industriels?

3000 Parce qu'il faut comprendre que dans notre secteur ici que nous étudions, il y a quand même de grosses industries, il y a du camionnage, il y a les fumigants, il y a toutes sortes de nuisances, on va dire, à caractère industriel qui ne disparaîtront pas. Alors, est-ce que vous avez des normes pour quantifier ces nuisances et décider si, oui ou non, c'est en fait abordable de mettre une école là?

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

3005 C'est sûr que la CSDM n'a jamais souhaité mettre des écoles sous des pylônes, sous des autoroutes. Il y avait eu des projets comme ça un peu rigolos qui avaient été soumis par une administration municipale précédente à la CSDM, puis bon, ce n'était pas des choix de première qualité.

3010 Ceci dit, Monseigneur-Richard, elle est en bordure de l'autoroute 15, l'école secondaire qui est à Verdun. Toutes nos écoles, Saint-Henri devant une *track* de chemin de fer, l'école Marie-de-l'Incarnation est sous l'autoroute 15. On vit dans un milieu fortement urbanisé ici et on vit avec les difficultés de cohabitation. Dans les propositions qui vous sont soumises, je pense que les gens ont ce souci-là aussi de vous demander de réserver des places de qualité, des espaces de qualité pour le logement et pour d'éventuelles écoles, pas les espaces les moins intéressants. Donc des espaces intéressants et des espaces qui devront être verdis absolument.

3020 Ceci dit, à partir du moment où on considère qu'un milieu peut accueillir du logement, bien, il va falloir qu'il accueille une école aussi. Il n'accueillera pas des gens sans école. Si on se dit que c'est salubre pour des gens, puis qu'on est prêt à mettre des êtres humains là, vous savez, peu importe que ce soit du logement de luxe ou du logement social, c'est les mêmes êtres

humains qui vont respirer le même air. Donc, après la question, c'est : quel type de logement on va mettre là? Et la CSDM croit vraiment à l'importance de bâtir un solide parc de logement social en ville, les besoins sont absolument criants.

3025

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parfait.

3030

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Petite dernière question qui réfère à votre dernière considération tout à l'heure, qui est dans l'annexe 1, à la page 2, la CSDM se préoccupe, en fait, ou est inquiète quant au type de développement qui risquerait de générer une importante arrivée de circulation. Vous pensez à quel type de développement?

3035

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

Bon, évidemment, j'imagine que la question tourne autour d'un éventuel stade, mais ça serait un *Royalmount* si un grand parc de commerces... Ça poserait le même problème. Quel type de développement on veut faire? Est-ce qu'on veut faire des quartiers pour les Montréalais? Est-ce qu'on veut un centre-ville – on est au centre-ville ici – un centre-ville habité? Ou on veut un centre-ville pour du tourisme, du tourisme de luxe, pour des gens de passage? Est-ce qu'on veut accentuer des problèmes déjà extrêmement importants, la circulation de transit dans ces quartiers-ci? J'imagine que vous passez des fois à 3 h de l'après-midi. Je ne peux même pas imaginer qu'on aurait des lieux de vie sans école à cet endroit-là. À 3 h, même des autobus scolaires, comment ça pourrait circuler à cet endroit-là?

3040

3045

Donc est-ce qu'on veut accentuer des problèmes déjà existants, voire les rendre vraiment absolument criants? Ou est-ce qu'on est capable de se dire que ce qu'il nous faut, c'est des milieux de vie pour les Montréalais, un centre-ville habité.

3050

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3055

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3060

Merci, Madame Cousineau.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

3065

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant monsieur Michel Leblanc. Bonjour, Monsieur! On vous écoute.

3070

M. MICHEL LEBLANC :

3075

D'abord, merci de nous accueillir. Vous connaissez sûrement la Chambre, on va fêter notre 200^e anniversaire dans quelques années, en 2022. On représente 7 000 entreprises. La Chambre s'est toujours intéressée à tout ce qui touche le développement économique et le renforcement de la base d'affaires. À l'origine, même la création du Port de Montréal est une initiative de la Chambre de commerce.

3080

Aujourd'hui, on est dans un contexte, je le dis à chacune de ces consultations – où Montréal va bien. Il y a un développement économique accéléré à Montréal. Il y a maintenant donc ce désir de développer des terrains de la Ville, des parties de la ville, des secteurs où jadis on s'en préoccupait peu. C'est une bonne nouvelle. Historiquement, le milieu des affaires, les investisseurs, les promoteurs ne regardaient pas ces secteurs-là parce qu'ils n'y voyaient pas d'intérêt, puis il y avait d'autres terrains qui étaient disponibles.